



MAIRIE DE TRETEAU  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
03220 TRETEAU



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 003-210302899-20240202-2024003-DE

S<sup>2</sup>LOW

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil  
Municipal de la Commune de TRETEAU  
Délibération 2024003  
Le marché estival**

**Séance du 02 février 2024**

Le 02 février 2024, dix-neuf quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

**Présents** : M. DELIGEARD Arnaud, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, Mme CHAUVET Anne-Marie, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme.

**Absents** : M. DEVILLARD Claude, Mme PELLETIER Emeline.

**Excusés** : Mme DEGIRAL Laurence, Mme LEBRE Amélia.

**Pouvoirs** : Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme CHAUVET Anne-Marie, Mme LEBRE Amélia donne pouvoir à M. DELIGEARD Arnaud.

**Secrétaire de séance** : M. CHASSAGNE Jean-François.

**Nombre de membres en exercice** : 13

**Nombre de présents** : 9

**Nombre de votants** : 11

**Date de la convocation** : 29 Janvier 2024

**Date d'affichage de la convocation** : 29 Janvier 2024

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de la reconduction du marché estival pour 2024, et si oui de choisir les dates de début et de fin.

Le Conseil Municipal accède favorablement à l'organisation du marché estival, et décide que celui-ci commencera le vendredi 05 juillet 2024 et se terminera le vendredi 30 août 2024, avec pour exception le vendredi 12 juillet car le Comité des Fêtes commencera l'installation pour la fête du 14 juillet.

Comme tous les ans, il est proposé qu'une association s'occupe de la buvette pendant l'ouverture du marché. L'association l'Amicale des retraités se propose, par le biais de son Président.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les conditions d'organisation du marché estival 2024.

**Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0**

**Pour extrait conforme**

**Le Maire**

**Arnaud DÉLIGEARD**

